



FCPE Gironde

Déclaration au CAEN

12 Octobre 2022

Madame la Rectrice, Monsieur le Vice-Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CAEN,

La FCPE souhaite attirer votre attention sur quelques enjeux importants dans le contexte actuel :

Les enjeux de santé publique :

Depuis quelques années, nous entendons et lisons un peu partout que la santé mentale des jeunes constitue l'un des enjeux majeurs de santé publique de notre époque et sa prise en charge doit être une priorité.

Cette volonté, que nous saluons, se heurte au manque de moyens pour accomplir pleinement cette ambitieuse mission. Comment relever ce défi avec un Psy EN pour 1 500 élèves ? !! Un tiers d'entre eux sont aujourd'hui contractuels, un chiffre en constante augmentation, car les départs à la retraite ne sont pas remplacés. Et pourtant, dans les établissements scolaires, ce sont bien les Psys EN et les infirmières qui sont devenus les référents sur la santé mentale des élèves et organisent des permanences, accueillent, écoutent, conseillent les élèves en fonction de leurs besoins. Comment assurer correctement tout cela avec un tel ratio d'élèves ? De plus, nous sommes en droit de nous poser la question : les infirmières qui endossent ces fonctions ont-elles été formées pour répondre à la détresse de nos jeunes, aggravée par la crise sanitaire et l'actualité particulièrement anxiogène ?

De plus en plus d'établissements scolaires font appel à des prestataires libéraux, mais aussi à des associations. Est-ce vraiment la solution pour répondre efficacement aux responsabilités demandées à l'Éducation Nationale ?

S'il est difficile de dresser un bilan précis, les premiers signes, post Covid, montrent déjà des perturbations plus fortes et plus largement répandues chez les jeunes depuis le début de la pandémie. Ainsi, fin 2021, on estimait à 20 % des 15-24 ans qui souffrent de symptômes dépressifs, selon la Défenseure des droits, soit plus du double par rapport au niveau pré-Covid. Pendant le premier confinement, 13% des enfants de 8 à 9 ans ont subi des troubles socio-émotionnels. En réponse à ce constat alarmant, le ministère de l'Éducation Nationale a répété combien il était important que le personnel éducatif veille au « bien-être » des enfants.

Par conséquent, nous réclamons des moyens permettant d'assurer un meilleur suivi psychologique.

Les enjeux de l'école inclusive :

Certes, nous reconnaissons un "progrès indéniable" concernant l'accès à la scolarisation des enfants handicapés, mais pour améliorer l'inclusion, c'est "tout le système global" qui est "à repenser", comme le constate la Défenseure des droits (Claire Hédon) dans son rapport sur l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap, paru le 29 août 2022. Pointant un "accès inégal à l'éducation des élèves en situation de handicap", ainsi que des modalités d'accompagnement "inadaptées" à leurs besoins, ses 10 recommandations font écho aux nôtres :

- Une meilleure formation des enseignants, ainsi que de tous les acteurs de l'EN sur les enjeux de l'école inclusive.
- Une évaluation des PIAL.

- Une meilleure formation des AESH.
- Veiller à ce que les AESH désignés auprès des enfants en situation de handicap disposent des compétences requises et notamment en niveau d'études.
- De mettre en place des outils statistiques permettant d'appréhender finement les modalités et le temps de scolarisation effectif des élèves en situation de handicap, ainsi que le temps de présence des AESH.
- Lever les obstacles actuels liés aux différents temps de vie de l'enfant, qui sont aujourd'hui pris en charge par une multiplicité d'accompagnants aux statuts disparates, et par une pluralité de financeurs.

Nous revenons une fois de plus sur le besoin d'anticipation de la mise en place des projets personnalisés de scolarisation, qui doivent être mis en place dès la rentrée et non en fin de premier trimestre comme c'est souvent le cas.

Quant à la gestion de la pénurie d'AESH de cette rentrée... Que dire du nombre de démissions des AESH ces derniers mois ? Elle est en parfaite adéquation avec la crise de recrutement qui touche l'EN dans son intégralité.

En ce qui concerne les PIAL, leurs fonctionnements nous paraissent toujours opaques et disparates, et nous nous interrogeons toujours sur la prise en compte des besoins des enfants, dont les contraintes financières prévalent.

Les enjeux d'Orientation :

Nous avons bien pris note des chiffres que vous nous avez communiqués. 5684 demandes d'orientation après la seconde générale pour une 1^{ère} Technologique. 5209 demandes satisfaites.

Parlons donc des 475 élèves qui ont vu leur souhait d'être orienté refusé :

Quelle incompréhension pour ces familles de voir les recommandations d'orientation du conseil de classe de fin de seconde refusées par le rectorat et contraints de poursuivre leur scolarité en 1^{ère} Générale. L'équipe éducative perd toute sa crédibilité aux yeux des familles, et l'élève toute sa motivation.

Pour ne parler que de la STMG, qui est une des sections qui a reçu le plus de refus, nous souhaitons qu'il y ait une véritable concertation entre les différents acteurs de l'Education Nationale pour que l'équipe éducative qui statue sur l'orientation des élèves, n'oriente pas les élèves vers des voies qui ne peuvent pas accueillir d'effectifs plus importants, et que ces filières soient revues à la hausse afin que les préconisations d'orientation soient prises en compte et acceptées.

Nous, parents d'élèves FCPE, tenons à rappeler que l'École Publique doit permettre l'accès à un enseignement de qualité, bienveillant et structurant à tous les jeunes.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Nous vous remercions pour votre attention.